Charte des Artisans de Meneham

Objectif de cette charte : être le règlement fédérateur des artistes et artisans qui occupent l'ancienne caserne des douaniers, tout en rappelant les valeurs portées par ce projet de valorisation des savoir-faire locaux.

Les engagements des artisans-locataires:

Des productions locales et originales à un prix adapté à la clientèle du site

- attester d'un *savoir-faire artisanal et/ou artistique propre* incluant au moins une étape manuelle et impliquant un acte de transformation de matière et un savoir-faire spécifique.
- ne pas utiliser de moyen de production permettant la fabrication en grande série.
- vendre et mettre en valeur une production en *circuit-court, locale et respectueuse* de l'environnement.
- ne proposer à la vente que ce qui a été présenté dans le dossier de candidature et faire une demande d'autorisation écrite spécifique avant de vendre tout produit objectivement différent de ce qu'initialement présenté.
- ne proposer à la vente que des produits ou des créations de sa propre fabrication et en lien avec sa spécialité (la revente d'objets non produits par le signataire de la charte est interdite).
- proposer des produits en accord avec les valeurs portées par le site de Meneham.
- pratiquer des *prix justes*.

Un savoir-être alliant respect et bonne humeur vis-à-vis des autres acteurs du site

- être personnellement et régulièrement présent sur le site de Meneham pour ouvrir son atelier au minimum aux horaires imposés décrits dans la convention. En cas de colocation, respecter les calendriers arrétés avec vos homologues.
- *prévenir Tourisme Côte des Légendes (TCDL)*, en amont, en cas de fermeture exceptionnelle ou tout autre imprévu et en informer les visiteurs de toutes les manières possibles à votre disposition.
- respecter l'activité des autres ateliers (produits vendus, nuisances sonores, visuelles....) et les artisans y œuvrant (courtoisie, discrétion).
- *informer TCDL* dès que cela sera nécessaire de toutes vos actualités profesionnelles ou tous autres problèmes rencontrés afin de vous garantir des conditions de travail optimales, et d'informer au mieux les visiteurs.
- *respecter le réglement intérieur* en vigueur sur le site classé de Meneham et les préconisations de la Communauté Lesneven Côte des Légendes et de Tourisme Côte des Légendes.
- **respecter les locaux** dont vous êtes locataire et le mobilier mis à votre disposition dans le cadre de cette location tant au niveau des aménagements intérieurs et/ou extérieurs apposés à la vue des visiteurs ou clients.

- favoriser l'entraide et la collaboration afin de garantir le bon fonctionnement de votre atelier en cas de colocation et plus globalement de l'ensemble de la caserne.
- faire preuve de volonté et d'esprit d'initiative et ne pas hésiter à être force de proposition pour dynamiser la caserne des artisans en particulier et le site de Meneham en général.
- **Respecter la convention** et ne pas utiliser l'atelier à des fins personnelles (logement, lieu de séjour, etc.) et ne pas faire entrer d'animaux domestiques sur le site et dans les ateliers (sauf en laisse).

Transparence et partage au service de votre clientèle

- assurer un service de qualité auprès des clients : conseil personnalisé, accueil agréable, information (sous réserve de secrets de fabrication), précisions sur les modalités et conditions d'entretien, de livraison et de service après-vente.
- **associer le public** du mieux possible en organisant des démonstrations, et en expliquant aux visiteurs ses techniques de travail en total respect des bâtiments et des autres occupants de la caserne, En cas de volonté de démonstration extérieure, ne le faire qu'après autorisation de TCDL.
- fournir à TCDL toutes les informations nécessaires à une bonne communication et accepter les prises de vue de vos productions et/ou de votre personne.

accepter les prises de	e vue de vos produ	ctions et/ou de votre	personne.
Je soussigné : Exerçant une activité Sous le n° Siret : À l'adresse suivante :			
Déclare avoir pris con réserve.	naissance de cette	e charte et en accepte	e l'application sans aucune
Fait à	, le	•	
Signature			